

**PROCES VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE DU 4 MARS 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 4 mars à 9h30 se sont réunis les délégués des communes du SIRTOM de la Région d'Artenay, en Assemblée Générale.

**Etaient présents : 42**

COMMUNES	T/S	DELEGUES	COMMUNES	T/S	DELEGUES	COMMUNES	T/S	DELEGUES
Artenay	T	MME MATTIA TALBOT	Fontenay sur Conie			Saint Lyé la Forêt	T	Mme BEAUD'HUY
	T	MME CHARON					T	M. TRIFFAUT
Baigneaux	T	MME DESCAUSES	Gemigny	T	M. CAILLARD	St Péravy la Colombe	T	M BARRAULT
Bazoches les Hautes			Gidy	T	M. BOURGEOIS	Saint Sigismond	T	M. SEVIN
				T	M. BERLA			
Bougy lez Neuville	T	MME VINCENOT	Guillonville	T	M. LE CAPITAINE	Santilly	T	M. GASNIER
	T	MME MAROIS		T	M POUILLAIN		T	M LACHAUME
Boulay les Barres			Huêtre	S	MME GUEDON	Sougy	T	MME BONHOMMET
Bricy			La Chapelle Onzerain	T	M. RICHER	Terminiers	T	M. PERDEREAU
							T	M. HALLOUIN
Bucy le Roi	T	MME GUERIN	Lion en Beauce			Tillay le Péneux	T	Mme SEVESTRE
Cercottes			Loigny la Bataille			Tournois	T	M. DEBREE
Chevilly	T	M. PELLETIER	Lumeau			Trinay	T	M. CATHERINE DIT CARRIOT
	T	M. LORCET						
Coinces	T	MME MASSON	Neuville aux Bois	T	M. RICHARD	Villamblain	S	Mme GEORGET
				T	M. MAROIS			
Cormainville	S	Mme MOREAU	Orgères en Beauce	T	M RINGWALD	Villeneuve sur Conie	T	MME CISSE
	T	M SICOT		T	M. BOURGEVIN			
Courbehay	T	M. LEVEILLARD	Patay			Villereau	T	M. TOMA
Dambron	T	Mme PASQUET	Rouvray Sainte Croix	T	M SMEKENS			
Poupry	T	M. COCULET	Ruan					
	S	MME PY						

**Absents excusé(e)s :**

BRICY : M COVERNALE	ROUVRAY SAINT CROIX : M MULE
RUAN : M DURAND	RUAN : MME AUDINEL
SAINT PERAVY LA COLOMBE : M GIRARD	VILLAMBLAIN : M DELMOTTE

**Votants : 42**

**Nombre de Délégués : 80 en exercice**

**Présents : 42**

**Votants : 42**

**Secrétaire de séance :** Monsieur Didier MAROIS

**Date de convocation** 05/02/2025

Le quorum étant réuni, le président ouvre la séance à 9h36.

## **ORDRE DU JOUR :**

- Compte rendu de l'assemblée générale précédente
- Rapport sur les orientations budgétaires (rob)
- Suppression d'un poste Adjoint administratif 2eme classe
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Affaires diverses

Le compte rendu de l'assemblée précédente n'appelle pas d'observation et est adopté à l'unanimité.

### **I. RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB)**

Le ROB constitue une étape impérative avant l'adoption du budget primitif dans toutes les collectivités de 3 500 habitants et plus ainsi que les EPCI qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Le Décret n°2016-841 du 24 juin 2016 apporte des informations quant au contenu, aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

Le débat d'orientation budgétaire doit faire l'objet d'un rapport conformément aux articles L.2312-1, L.3312-1 et L.5211-36 du CGCT.

Ce rapport doit comporter :

- les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de fiscalité, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et le groupement dont elle est membre.

Etant donné que le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif il ne peut pas être organisé au cours de la même séance que l'examen du budget primitif.

- Monsieur le Président présente à l'Assemblée Générale l'analyse financière du syndicat ainsi que les perspectives pour l'année 2025 (participation au Syndicat de traitement B.G.V, le maintien de la pression fiscale de la TEOM, investissements envisagés...).

### **L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- Prend acte des données, contextes et perspectives et débat sur les orientations budgétaires afin de gérer au mieux les intérêts du syndicat.

### **II. SUPPRESSION DE POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE**

Monsieur Président expose que conformément au code général des collectivités territoriales, au code général de la fonction publique, et conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade,

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Vu le tableau des emplois,

**L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- APPROUVE la suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2-ème classe à temps complet,
- ADOPTE la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 1er mars 2025,
- INSCRIT les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget

**III. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/03/2025**

Monsieur le Président précise aux membres de l'Assemblée Général que pour tenir compte des créations de postes exposées au point à l'ordre du jour précédent, il doit être procédé à la modification du tableau des effectifs au 01/03/2025 :

CATEGORIE	GRADE	FONCTIONS	STATUT	DUREE HEBDO
C	Adjoint Administratif principal de 1ere classe	Secrétaire	titulaire	temps complet
B	Technicien	Ambassadeur du tri	titulaire	temps complet
C	Adjoint technique	Ambassadeur du tri	contractuel	temps complet

**L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- APPROUVE le tableau des effectifs au 01/03/2024, tenant compte des créations de postes détaillés ci-dessus.

**IV. DIVERS**

✓ Nouveau barème CITEO

Le barème de soutien CITEO change et s'appellera G pour une durée allant de 2025 à 2029.

✓ Points sur les ateliers compostages

Après les 10 ateliers tenus en 2024, 3 nouveaux ateliers compostages sont programmés sur le territoire :

- Samedi 29 mars à Tournois
- Samedi 5 avril à Artenay
- Samedi 17 mai à Gidy

✓ Visites de centre de tri

2 nouvelles visites sont organisées :

- Mercredi 9 avril
- Vendredi 23 mai

✓ Points sur les possibilités de mise en place de composteurs partagés

Le SIRTOMRA recherche des lieux publics afin d'y implanter des composteurs partagés. Le SIRTOMRA peut accompagner la mise en place et participer à la sensibilisation au compostage.

✓ Caractérisation des corbeilles hors fovers

Suite à la livraison des corbeilles de rue sur les 13 communes adhérentes au projet, seules 7 les ont installées.

Des caractérisations des bacs de tri ont été effectuées et les premières constatations sont plutôt positives.

✓ Création d'une ressourcerie sur le territoire du SIRTOMRA

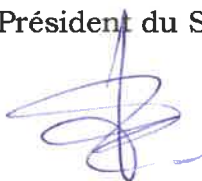
L'Association Deuxième Vie de Chevilly projette d'installer une ressourcerie. Le SIRTOMRA a été approché pour être associé à la récupération d'objets et matériaux à la déchetterie d'Artenay dans un premier temps. Une convention sera signée entre les 2 entités.

Clôture de la séance à 10h27

**PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE PREVUE**

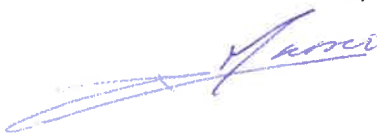
**3 AVRIL 2025 A 9H30.**

Le Président du SIRTOMRA,



Jean-Louis RICHARD

Le secrétaire de séance,



Didier MAROIS